



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

Numéro de la demande : 2023-0782
Demande : Modification de l'étiquette d'un produit – Mélanges en cuve
Produit : Destinaire surfactant d'huile très concentré
Numéro d'homologation : 33770
Principe actif (p.a.) : Huile végétale méthylée de soja
Numéro de document de l'ARLA : 3574210

But de la demande

La présente demande visait à ajouter de nouvelles options de mélange en cuve sur l'étiquette du produit DESTINAIRE SURFACTANT D'HUILE TRÈS CONCENTRÉ.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était requise dans le cadre de la présente demande.

Évaluations sanitaires

Le profil d'emploi de l'adjuvant DESTINAIRE SURFACTANT D'HUILE TRÈS CONCENTRÉ en mélange en cuve avec les préparations commerciales herbicides proposées est identique aux profils d'emploi homologués en mélange en cuve avec les préparations commerciales herbicides spécifiées. Comme il doit être utilisé avec des herbicides homologués, le profil d'emploi de l'adjuvant dépend du profil d'emploi homologué des produits visés avec lesquels il est combiné. Les nouvelles utilisations ne devraient poser aucun risque préoccupant pour la santé si les travailleurs suivent les instructions figurant sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué sur l'étiquette.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été requise ou soumise pour étayer les modifications apportées à l'étiquette homologuée du produit DESTINAIRE SURFACTANT D'HUILE TRÈS CONCENTRÉ (contenant de l'huile végétale méthylée de soja à 50 % p/p) afin d'inclure d'autres préparations commerciales contenant du quizalofop-p-éthyle et du pinoxadène en tant que produits d'association. Le produit DESTINAIRE SURFACTANT D'HUILE TRÈS CONCENTRÉ est actuellement homologué pour une utilisation avec diverses préparations commerciales contenant du quizalofop-p-éthyle et du pinoxadène et le taux de concentration du produit DESTINAIRE SURFACTANT D'HUILE TRÈS CONCENTRÉ avec les nouvelles préparations commerciales est identique au taux homologué et, en tant que tel, ne représente pas une extension de l'utilisation. Par conséquent, lorsqu'il est utilisé avec les préparations commerciales indiquées, la quantité de résidus des principes actifs dans les denrées alimentaires et d'origine animale devrait demeurer inchangée. L'exposition alimentaire au quizalofop-p-

éthyle et au pinoxadène ne devrait pas augmenter, ni poser de risque inacceptable pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

Aucune évaluation toxicologique n'était requise dans le cadre de la présente demande.

Évaluation environnementale

L'ajout d'options de mélange en cuve sur l'étiquette du produit DESTINAIRE SURFACTANT D'HUILE TRÈS CONCENTRÉ est acceptable d'un point de vue environnemental.

Évaluation de la valeur

La mise à disposition d'un adjuvant de rechange permet aux utilisateurs de disposer d'une plus grande flexibilité pour adapter l'utilisation de l'herbicide Agrogill Quizalofop-P-éthyl, de l'herbicide Idol, de l'herbicide Agrogill Pinoxaden 100EC, de l'herbicide Crestivo, de l'herbicide Epic et de l'herbicide Epic II, en fonction de leurs préférences en matière d'adjuvant et de la disponibilité de ce dernier.

Une justification et les homologations d'herbicides existantes ont démontré que le produit DESTINAIRE SURFACTANT D'HUILE TRÈS CONCENTRÉ appliqué à 0,5 % v/v est utile lorsqu'il est appliqué en mélange en cuve avec l'herbicide Agrogill Quizalofop-p-éthyl, l'herbicide Idol, l'herbicide Agrogill Pinoxaden 100EC, l'herbicide Crestivo, l'herbicide Epic et l'herbicide Epic II pour les utilisations prévues sur l'étiquette.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés acceptables pour appuyer les nouvelles options de mélange en cuve ajoutées sur l'étiquette du produit DESTINAIRE SURFACTANT D'HUILE TRÈS CONCENTRÉ.

Références

Numéro de document de l'ARLA

Référence

3439941	2023, Value Summary for Destinaire High Surfactant Oil Concentrate, DACO: 10.1,10.2,10.2.1,10.2.2,10.3.3,10.4,10.5,10.5.1,10.5.2,10.5.3,10.5.4, 10.5.5.
3444610	2022, 21-A-B-CANML-COMP-1.1, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444611	2022, 21-A-B-CANML-PINO-COMP-1.3, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444612	2022, 21-A-B-CANML-PINO-COMP-1.5, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444613	2022, 22-A-B-CANCG15W-PINO-COMP-1.1INT, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444614	2022, 22-A-B-CANCG15W-PINO-COMP-1.2CW, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444615	2022, 22-A-B-CANCG15W-PINO-COMP-1.3MW, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444616	2022, 21-A-B-CANML-PINO-COMP-1.8, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444617	2022, 21-A-B-CANML-PINO-COMP-1.6, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444618	2022, 21-A-B-CANML-PINO-COMP-1.9, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444619	2022, 22-A-B-CANCG15B-PINO-COMP-1.1CW, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444620	2022, 22-A-B-CANCG15B-PINO-COMP-1.2MW, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.
3444621	2022, 22-A-B-CANCG15B-PINO-COMP-1.3CL, DACO: 10.2.3.3,10.3.2.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2024

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9